Protocole allaitement (professionnelles)

Il est de la mission des professionnels de la santé et de la petite enfance :

- *D'informer les parents et futurs parents de l'intérêt de poursuivre l'allaitement après la reprise du travail,*
- *D'encourager leur projet et de faciliter leur quotidien*
- *De les soutenir dans leur démarche*
- *De s'inscrire dans une recherche de cohérence des pratiques*

Il est important de faire attention au lait maternel, la mère passe beaucoup de temps et d'énergie à tirer son lait notamment lorsqu'elle a repris son emploi.

1) Couleur, aspect et odeur du lait maternel :

La couleur du lait :

Le lait maternel peut avoir des couleurs variables, dépendant de nombreux paramètres, comme l'alimentation de la mère, la prise de certains médicaments, … Si l'enfant est allaité au sein de la naissance, les données de la littérature scientifique indiquent que ce lait est tout à fait adapté à ses besoins nutritionnels.

L'aspect du lait :

La conservation du lait, congelé ou réfrigéré, peut modifier son aspect. Visuellement, on constate une séparation entre les corps gras et la fraction aqueuse du lait maternel. Il suffit d'agiter doucement le flacon pour retrouver un liquide d'apparence homogène.

L'odeur du lait :

La conservation du lait congelé ou réfrigéré, peut modifier son odeur. Toutefois, le lait reste sans danger pour le bébé. Souvent, les enfants acceptent de prendre ce lait, quelques-uns peuvent le refuser. Ce refus est à distinguer des cas où l'enfant a des difficultés d'adaptation à l'accueil.

2) Préparer l'accueil d'un enfant allaité :

Pour la réussite de cet accompagnement, il est nécessaire que les aménagements pratiques et la disponibilité de chacun soient pensés entre professionnels et parents. Le professionnel a toute sa place pour informer et soutenir le parent dans son choix.

- Si la mère souhaite allaiter sur le lieu d'accueil :

L'allaitement sur place présente plusieurs avantages :

- Il adoucit la séparation pour l'enfant
- Il aide au maintien de la lactation, en permettant un nombre suffisant de tétées.

Comment l'organiser ?

- Accompagner l'enfant et sa mère au moment des retrouvailles et de la séparation après la tétée
- Proposer un espace adapté, en présence des autres enfants ou dans un lieu un peu plus intime avec une chaise ou un petit fauteuil, demandé à la mère ce qu'elle préfère.

Quand ?

A l'arrivée, au départ de l'enfant, et/ou dans la journée suivant les disponibilités de la mère. Selon, la durée du temps d'accueil, même si la mère peut venir allaiter sur place, il lui sera parfois indispensable de fournir du lait maternel en complément.

3) Réception du lait maternel à l'arrivée de l'enfant

Les professionnelles vérifient les points suivants avec le parent à l'arrivée à la halte-garderie itinérante :

- Le lait maternel a été transporté dans une glacière propre munie de packs de réfrigération.
- Les récipients sont étiquetés avec précision
- Nom et prénom de l'enfant
- Date de l'expression du lait (ou de la 1ère expression si plusieurs recueils sont stockés dans le même flacon).
- Date de congélation et de décongélation, s'il s'agit de lait congelé
- Que la température de la glacière respecte la chaine du froid

Si les parents apportent du lait réfrigéré :

Pour garantir une température stable du lait conservé au réfrigérateur, il est nécessaire de le stocker sur des clayettes et non pas dans la porte.
Un thermomètre placé dans le réfrigérateur permet de s'assurer que la température est comprise entre 0°C et 4°C. Le relevé de température du réfrigérateur et le nettoyage de l'appareil font l'objet de fiches de traçabilité.

Si le parent apporte du lait congelé :

Le lait maternel sera placé dans le réfrigérateur pour la décongélation, les professionnelles pourront donner le biberon 6h après l'heure à laquelle il a été placé au réfrigérateur.

Une fois décongelé, le lait maternel est à conserver au réfrigérateur pendant 24h au plus.

4) Préparation du repas de l'enfant :

Certains bébés acceptent le lait non chauffé mais le plus souvent, ils préfèrent le lait tiédi (le lait prit au sein est à environ 35°C). Selon la quantité à chauffer, on peut passer le récipient sous l'eau chaude du robinet ou utiliser un chauffe biberon.
Le four micro-ondes est totalement interdit puisqu'il détruit les composants du lait maternel qui sensibles à la chaleur (immunoglobulines, lymphocytes, …). Il est important de faire chauffer le biberon de lait maternel progressivement, pas de chauffage rapide pour conserver tous les nutriments du lait maternel.
Il est important de bien se nettoyer les mains avant toute manipulation du lait maternel et d'utiliser un plan de travail propre.
Si le lait est réchauffé, il doit être consommé dans la demi-heure. Si le lait est à température ambiante, il doit être consommé dans l'heure.

5) L'alimentation de l'enfant allaité pendant le temps d'adaptation :

L'adaptation est un moment de transition délicat où l'enfant découvre un nouvel environnement de vie. Cette période est importante pour lui, ses parents et les professionnelles qui l'accueillent. Il convient d'étaler cette période avec des durées d'accueil progressives en fonctions des réactions de l'enfant et de ses parents.

Dans chaque situation, les parents trouveront une solution personnalisée avec les professionnelles de la structure d'accueil. Elle peut être différente d'un enfant à un autre. Tout l'intérêt se trouve dans l'échange, la confiance mutuelle et la bienveillance.

A titre indicatif, si un enfant est accueilli 8h par jour, on peut prévoir de laisser 3 ou 4 récipients de 50 à 80 ml de lait et ajuster ensuite. Un enfant allaité boit généralement de petites quantités de lait.

6) Conservation du lait :

Le lait maternel réfrigéré, apporté par le parent doit être consommer dans les 48h après l'heure du premier recueil. Pour le lait maternel congelé, il doit être placé au réfrigérateur au moins 6h avant d'être donné à l'enfant. Le lait ainsi décongelé doit être consommé dans les 24h, sinon il doit être jeté ou rendu aux parents en fin de journée (pour un autre usage).